

GABASTON

BULLETIN MUNICIPAL N°49

Janvier 2016

Dans ce numéro

Le conseil municipal a débattu sur le projet du préfet de création d'un nouveau SDCI. **3**

De nombreux travaux de voirie et sur les bâtiments communaux ont été réalisés. **5**



Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont très fréquentés avec de nombreuses activités proposées. **7**

L'association des parents d'élèves prépare son loto. **10**

La société de chasse a rénové les locaux mis à disposition par la mairie. **12**

L'emblématique président du club de Gym Jacky Portalet vient de passer le relais. **13**



Le mot du maire

En ce début d'année, nous avons une pensée pour les jeunes et les moins jeunes, victimes des attentats parisiens, qui ont perdu leur vie dans une cruauté inqualifiable. Pour les survivants et leurs familles qu'ils trouvent force et courage.

Nos vies sont désormais différentes car même dans nos villages ruraux nous devons veiller à nous écouter et regarder autour de nous. Ce sera le prix de la sauvegarde de notre démocratie tant enviée, souvent abusée.

La Conférence des Parties 21, qui s'est déroulée à Paris ce mois de décembre, nous a fait vivre un moment historique, porteur d'espoir pour les prochaines décennies. Ce dé-



but d'hiver serait-il une démonstration de ce changement climatique ?

Concernant notre commune, les différentes commissions vous relateront leurs activités du second trimestre.

Pour information, la nouvelle passerelle du Gabas déjà bien fréquentée, sera inaugurée au début de l'été 2016.

Les personnes qui souhaitent s'investir pour venir en aide à l'équipe des bénévoles qui interviennent pour les TAP (temps d'activités périscolaires) seront les bienvenues. Vous pouvez prendre contact avec Madame Mayi LARROUTUDE.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui participent activement à la vie de notre village.

En mon nom et au nom du Conseil Municipal, nous vous présentons tous nos vœux les plus chaleureux au seuil de cette nouvelle année 2016.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer le **vendredi 22 janvier 2016 à 20 heures** à la Salle des Fêtes, pour le verre du Nouvel An.

Le Maire, Michel MAGENDIE



Comité des fêtes

Plus de 500 convives au traditionnel repas d'ouverture des fêtes et carton plein au tournoi de Bubble foot. ...P.9



Aménagement

Une nouvelle passerelle en bois permet de franchir le Gabas et de relier deux circuits de randonnée.....P15



Les chasseurs ont aménagé leur local.

Les tarifs de la garderie scolaire augmentent. Ils n'avaient pas évolué depuis 2009.



« eadministration64.fr » est un site web qui permet de développer la télétransmission.

Conseil municipal du 31 août 2015

Présents : Michel MAGENDIE, Claude LAMY-MASCAROU, Guy BITAILLOU, Alain CANO, Marie LARROUTUDE, Pascale BESTI, Sylvie COURDE, Elisabeth POUTS, Jacqueline SINSAU-PARFAIT, Pierre-Alexandre CAZENAVE, Pascal DUMARTIN, Thierry LADEVEZE, Didier LEBLOND.

Excusé : Helder DE SOUSA qui donne pouvoir à Pascale BESTI.

L'intégralité des délibérations est disponible en mairie.

Augmentation du prix de la garderie scolaire

L'augmentation du prix de la garderie scolaire s'avère nécessaire. Les tarifs actuellement appliqués datent de la délibération prise le 19 décembre 2009.

Le Maire propose les augmentations suivantes :

- Participation pour les enfants Gabastonnais : forfait de **15,00 € mensuel par enfant**
- Participation pour les enfants extérieurs : forfait de **20,00 € mensuel par enfant**
- Pour les fratries de 3 enfants et plus, la participation se limite à **2 enfants**.
- Et une **augmentation de 0,50€** pour les garderies occasionnelles. Il passe ainsi de 1,50 € à 2,00 € .

Voté à l'unanimité

Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

La dématérialisation des procédures est un axe majeur de la modernisation de l'administration à l'échelle du territoire national.

Le programme ACTES (Aide au Contrôle et à la Transmission Electronique Sécurisée), conçu par le Ministère de l'Intérieur, offre depuis plusieurs années la possibilité aux collectivités de télétransmettre certains actes soumis au contrôle de légalité par voie électronique.

Le Conseil Général, l'Agence Publique de Gestion Locale et l'Agence Départementale du Numérique se sont associés pour mettre à disposition de toutes les collectivités locales du département

des Pyrénées-Atlantiques des services d'administration électronique par le biais de la plate-forme www.eadministration64.fr. D'accès gratuit, cet outil offre deux espaces de dématérialisation : l'espace des marchés publics et celui du contrôle de légalité grâce au dispositif ACTES.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des procurations,

Décide :

- de recourir à la télétransmission des actes administratifs et des documents budgétaires soumis au contrôle de légalité
- de choisir d'adhérer à la plate-forme eadministration64

Autorise :

- le Maire à signer la convention de télétransmission avec le Préfet

Voté à l'unanimité

Questions diverses

Local Chasse : Deux convecteurs sont à acheter par la commune, puis seront posés par les membres de l'association de chasse. Le carrelage et la peinture seront également effectués.

Réfection toiture Salle des Fêtes : L'entreprise en charge de ce dossier a été recontactée car les travaux étaient prévus pour les mois de Juillet/Août 2015.

Travaux de réfection du mur de séparation École/Église : Pierre-Alexandre CAZENAVE a retiré la haie, ce qui a permis une économie conséquente. Le piquetage du mur est à finaliser.

Eglise : Le conseil municipal envisage la création d'un placard afin de ranger le nécessaire servant à effectuer le ménage de l'église .

Travaux voirie : 5 entreprises ont répondu à l'appel d'offres lancé par la commune. La Commission voirie a finalement décidé de retenir l'entreprise A3TP pour ce marché public.

Pas de délibérations

Conseil municipal du 23 octobre 2015

Présents : Présents : Michel MAGENDIE, Claude LAMY-MASCAROU, Guy BITAILLOU, Alain CANO, Pascale BESTI, Sylvie COURDE, Elisabeth POUTS, Jacqueline SINSAU-PARFAIT, Herlder DE SOUSA, Pascal DUMARTIN, Thierry LADEVEZE, Didier LEBLOND.

Excusés : Marie LARROU TUDE, Pierre-Alexandre CAZENAVE qui donne pouvoir à Thierry LADEVEZE.

L'intégralité des délibérations est disponible en mairie.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale(SDCI)

Suite à l'article L.5210-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'article 33 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015, dite loi NOTRE, le Préfet des Pyrénées-Atlantiques propose la création d'un nouvel EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) « sur le territoire du Pays de Morlaàs et du Vic Bilh ».

- Considérant que la communauté de communes du Pays de Morlaàs, disposant de 15 655 habitants, possède des intérêts partagés avec la communauté de communes d'Ousse Gabas, montrant une même dynamique de territoire (économie, enfance, jeunesse, tourisme autour du Lac du Gabas...), disposant d'habitudes de travail en commun (collaboration autour du Lac du Gabas, Syndicat Mixte du Grand Pau...), connaissant des similitudes de travail, d'organisation et de fiscalité,
- Considérant que la commune de Bédeille fait partie intégrante du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Morlaàs,
- Considérant que la communauté de communes du Pays de Morlaàs connaît également des centres d'intérêt commun avec la communauté de communes du Canton de Lembeye en Vic Bilh (agriculture, axe routier principal menant de Morlaàs à Lembeye, tourisme...),
- Considérant qu'une fusion entre les communautés de communes du Pays de Morlaàs, Ousse Gabas et du Canton de Lembeye en Vic Bilh aboutirait à la création d'un

territoire cohérent de 33 258 habitants, permettant le renforcement de la solidarité financière et territoriale,

- Après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis défavorable au projet de SDCI tel qu'il lui a été présenté. Le Conseil Municipal souhaite la constitution d'une nouvelle communauté de commune issue de la fusion entre les communautés de communes du Pays de Morlaàs sans retrait de la commune de Bédeille, Ousse Gabas et du Canton de Lembeye en Vic Bilh.

Voté à l'unanimité

SDEPA : Eclairage Public « ballons fluorescents »

Afin de résorber les lampes d'éclairage public à vapeur de mercure dites « ballons fluorescents », qui ne sont dorénavant plus commercialisées, le conseil municipal décide de donner une suite favorable au programme du SDEPA qui accompagne financièrement la commune à hauteur de 50% des coûts de remplacement de ces équipements.

Coût estimatif des travaux HT sur la base du matériel préconisé par le SDEPA : 14 500€.

Voté à l'unanimité

Exonération Taxe « abris de jardin »

Sur proposition du maire, le Conseil Municipal, décide d'exonérer de la taxe d'aménagement les abris de jardin à compter du 1^{er} janvier 2016.

Voté à l'unanimité

Travaux d'intérêt général

Suite aux dégradations occasionnées par deux jeunes au stade municipal, Monsieur le Maire a décidé de leur faire effectuer des travaux d'intérêt général.

Le premier jeune homme est venu nettoyer l'extérieur de la salle des fêtes pendant environ 2 heures. Le second exécutera le déblaiement de gravats, en aide à l'agent communal.

Pas de délibération



Les lampes d'éclairage public seront remplacées.

Le conseil municipal a rejeté le projet du Préfet sur la création d'un nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunal tel qu'il lui a été présenté.



Les abris de jardin ne seront plus taxés.



Quatre nouvelles horloges pour programmer l'éclairage public ont été installées.

Le coût global de mise en accessibilité des bâtiments avoisinera les 15 000 euros sur 3 ans.



Le lien vers le site du Conseil départemental figurera sur celui de la commune (le64.fr).

Conseil municipal du 18 décembre 2015

Présents : Michel MAGENDIE, Claude LAMY-MASCAROU, Guy BITAILLOU, CANO Alain, Marie LARROUTUDE, Pascale BESTI, Sylvie COURDE, Elisabeth POUTS, Pierre-Alexandre CAZENAVE, Helder DE SOUSA, Pascal DUMARTIN, Thierry LADEVEZE, Didier LEBLOND.

Excusée : Jacqueline SINSAU-PARFAIT.

L'intégralité des délibérations est disponible en mairie.

Schéma de mutualisation intercommunal des services

Le schéma de mutualisation a été adopté par la Communauté de Communes du Pays de Morlaàs avec pour objectif de conduire la Communauté de Communes à mener une réflexion sur les économies issues de la mise en place d'une mutualisation.

Voté à l'unanimité

Mise en compatibilité du document d'urbanisme avec le SCoT du Grand Pau

Suite à l'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), les communes dotées de PLU (Plan Local d'Urbanisme) ou de Carte Communale ont l'obligation de mettre leurs documents d'urbanisme en compatibilité avant le 29 juin 2018.

Pas de délibération

Modification du budget CCAS

Depuis peu, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) permet aux communes de moins de 1 500 habitants d'intégrer le budget du CCAS dans le budget principal. Cette nouvelle mesure présente un intérêt éventuel ; cependant, le Conseil Municipal souligne la remise en cause du fonctionnement actuel par Conseil d'Administration. Il est donc décidé d'attendre l'obtention d'informations plus précises.

Pas de délibération

Adoption de l'Ad'AP

L'Agenda d'Accessibilité Programmée pour la Commune, réalisé par M. Guy

BITAILLOU et envoyé en Préfecture, planifie les travaux à réaliser sur une période de 3 ans.

Le coût global (bâtiments + voirie) avoisine les 15 000 euros.

Voté à l'unanimité

Éclairage public

Quatre horloges pour la programmation de l'éclairage public ont été installées par le SDEPA (Syndicat Départemental d'Electrification des Pyrénées-Atlantiques) via la société INÉO, à titre de test gratuit. Un réglage plus précis a été effectué et le résultat semble concluant.

Pas de délibération

Indemnité de conseil du Régisseur

En l'absence prolongée de la secrétaire de mairie régisseuse titulaire sur la Caisse des Écoles, il conviendra de nommer un autre régisseur titulaire.

Le Conseil Municipal souhaite étudier la possibilité de mettre en place un moyen de paiement unique et de voir également les solutions adoptées dans les autres communes.

Pas de délibération

Site internet

Une discussion a été ouverte concernant le fonctionnement du site internet de la commune qu'il convient d'améliorer.

Pas de délibération

Régularisation augmentation horaire de l'agent technique

En raison de l'augmentation annuelle du temps de travail de l'agent technique communal, le solde restant des heures complémentaires au titre de l'année 2015 lui a été versé pour régularisation.

Voté à l'unanimité

Voirie

L'entretien courant

L'entreprise de pelle mécanique a été mobilisée pendant quatre journées pour :

- La création et le curage de fossés,
- La création de busages,
- L'arasement et l'aménagement d'accotements afin d'éviter la stagnation d'eau sur les chaussées.

Ces interventions ont été menées principalement Chemin de Jeanin, Rue du Pic du Midi, Chemin des Hourquets, chemins ruraux dits du Biarré et de Guillot, Chemin de Choy, Chemin Balasé.

Par ailleurs, des travaux ont été réalisés sur deux parcelles communales : au terrain de football et au quartier de Pédelagrave.



Rénovation du chemin Balasé.

La rénovation des voies

Les travaux programmés Rue du Pic du Midi, Chemins de Balasé, Hialé et la Route de Jambet ont été réalisés dans de fort bonnes conditions eu égard à la météo très favorable. Leur montant total s'élève à 78 000€.

A noter cependant que d'autres travaux programmés, notamment le parking de la mairie, le parking à la salle des fêtes, n'ont pu être commandés compte-tenu des incertitudes budgétaires. En effet, l'Etat a non seulement réduit les dotations mais procédé à leur paiement avec retard.

Bâtiments communaux

Parmi les projets qui étaient à l'étude au premier semestre, les travaux suivants ont été réalisés :

- Le mur de séparation entre l'école et l'église ainsi que la clôture entre l'école primaire et la maternelle.
- Le local réservé pour la société de chasse.

Contrôle APAVE

Mise en conformité des installations électriques : tous les travaux sont réalisés.

Salle des fêtes

La gouttière arrière a été remplacée suite à la tempête qui a eu lieu fin août.

Document unique

Suite aux recommandations, des blocs de sécurité (BAES) ont été mis en place dans la classe de la directrice. Une rambarde de



Le mur entre l'école et l'église a été rehaussé.

sécurité a été réalisée et posée à l'escalier du local technique.

Les travaux suivants sont en cours de réalisation :

Prochainement, le grillage à l'arrière de l'église sera remplacé par une grille rigide afin d'améliorer la sécurité et rendre la surveillance des enfants plus aisée.

Le début de l'année 2016 verra le remplacement des portes centrales avant et arrière de l'école primaire par des menuiseries en aluminium ainsi que les portes

des WC par des portes en PVC. La porte de la classe de droite face au bâtiment sera remplacée ultérieurement.

Par délibération du Conseil municipal du 19 décembre 2014, il avait été mis à la disposition des chasseurs, l'ancien local du foot.

Après avoir remis en état les portes du stade de foot en début d'année, celles-ci ont subi à nouveau des dégradations et devront faire l'objet de nouveaux travaux.

La gendarmerie a constaté l'effraction, une plainte a été déposée.

Fonctionnement de l'école

Actuellement, 101 élèves sont inscrits et présents à l'école. 1 TPS en janvier 2016 : il y aura donc **102 élèves**.

Maternelle

- Michel RISTIGUIAN secondé par Solange DOLATABADI est en charge de 22 élèves (9 PS et 13 MS) et 1 TPS arrivera en janvier 2016.

Primaire

- Nathalie ARNAUD-PIN et Sandrine CUDRAT secondées par Stéphanie DUVIGNAU sont en charge de 28 élèves (14 GS et 14 CP).
- Sophie LALAUE est en charge de 20 élèves (11 CE1 et 9 CE2). En tant que Directrice, elle dispose d'un quart de décharge administrative, Sandrine CUDRAT assure ce quart de décharge.
- Nicolas JEAN est en charge de 31 élèves (20 CM1 et 11 CM2).



L'équipe enseignante à la rentrée scolaire 2015-2016.

- Julien COCHARD (enseignant remplaçant) reste rattaché à l'école.
- UROST : 4
- MOMY : 1

Provenance des 102 élèves

- GABASTON : 58
- ABERE : 15
- ANOYE : 3
- BALEIX : 11
- LESPOURCY : 10

Horaires de l'école :

- Lundi – Mardi – Jeudi : 8h45/11h45 et 13h45/15h45 (puis 1h de TAP)
- Mercredi : 8h45/12h15
- Vendredi : 8h45/11h45 et 13h45/16h15

Fonctionnement de la cantine et la garderie scolaire

Cantine scolaire

Sandra BEGUE, Stéphanie DUVIGNAU, Henny GARVENES et Solange DOLATABADI assurent le fonctionnement de la cantine.

Les repas servis par le fournisseur « ANSAMBLE » semblent satisfaire la plupart des enfants.

Le prix des repas reste inchangé (3,33€ pour les Gabastonnais et 4,13€ pour les enfants extérieurs au village).

Garderie scolaire

Elle est assurée le matin de 7h30 à 8h35, à l'interclasse avant et après le repas jusqu'à 13h30 et le soir de 16h45 à 18h30 les lun-



Les repas servis sont très appréciés des enfants.

dis, mardis et jeudis et de 16h15 à 18h30 les vendredis.

A compter du 1^{er} octobre, les tarifs ont été revalorisés :

- 15€ par mois pour les enfants de Gabaston.

- 20€ pour les enfants des autres communes.

Pour les garderies occasionnelles, le prix est de 2€ par jour. Les familles de plus de 3 enfants ne paieront que pour deux.

Les nouveaux rythmes scolaires

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont toujours autant fréquentés (on dénombre une moyenne de 20 élèves par activité). Au cours du premier trimestre, les activités ont été les suivantes :

Classe	Lundi	Mardi	Jeudi
GS / CP	Malette d'animation	Théâtre	Expression corporelle / Mimes
CE1 / CE2	Cirque	Judo	Activités manuelles Jeux divers
CM1 / CM2	Zumba	Jeux de société	Vidéo

Ces activités sont encadrées par des intervenants extérieurs et le personnel communal secondés par nos fidèles bénévoles.



L'équipe de bénévoles des TAP.



La malette d'animation est une des activités proposées.



Appel aux bénévoles

Nous faisons appel une fois de plus aux personnes désireuses de rejoindre le groupe des bénévoles !

Contact

◇ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter
Mayi LARROUDE
au 06 48 90 77 70.

Le centre de loisirs

Cette année, le centre de loisirs (Les Francas) est dirigé par Alice VESY.

Il fonctionne les mercredis après-midi hors vacances scolaires. Les enfants inscrits auprès de la Communauté des communes (auprès du directeur M. VAUDRION), sont pris en charge dès la fin des cours (à 12h15) jusqu'à 18h15 au plus tard. Il est toujours basé à la maternelle de l'école.

Fréquentation : 14 à 18 enfants (dont 2 d'Ouillon et/ou Sedzère) sont inscrits régulièrement au centre ce qui justifie la présence de 2 animatrices (dont la directrice).

Plusieurs tarifs sont proposés : repas + centre (en fonction du nombre d'enfants par famille) ou



On ne s'ennuie pas au centre de loisirs.

centre uniquement (en fonction du nombre d'enfants par famille).

Tout ceci est bien détaillé sur le règlement intérieur de la Mairie.

Le Centre Communal d'Action Sociale au service des Gabastonnais

Chacun des membres du CCAS s'engage à participer activement à l'organisation des actions énumérées ci-dessous :

- Le goûter des Aînés
- La sortie annuelle (Saint Sébastien en 2015)
- Le repas des Aînés (Abère ou Gabaston en alternance)
- La remise des coffrets cadeaux aux personnes de plus de quatre vingt printemps.

A quoi ça sert ?

Permettre une écoute, un accompagnement, une aide dans les moments difficiles,

Permettre à chacun d'être soutenu et orienté dans ses démarches pour faciliter le quotidien.

A qui s'adresse-t-il ?

A tous les Gabastonnais.

Qu'est ce que c'est ?

Un Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif présidé de plein droit par le Maire de la Commune.

Il est régi par un Conseil d'Administration composé d'élus et de représentants de la société civile.



Les membres du CCAS (Pascal Dumartin et Jacqueline Sinsau-Parfait sont absents de la photo).

Qui le compose ?

- **Président** : Michel MAGENDIE, Maire de Gabaston
- **Vice Présidente** : Monique SEGUIN, membre extérieur
- **Membres extérieurs** : Marie-France ANTON, Sandra BEGUE, Bernadette PERE-SARRAILHE et Geneviève SEMPE.
- **Membres du Conseil Municipal** : Pascale BESTI (Conseillère Municipale), Alain CANO (adjoint en charge de l'animation), Pascal DUMARTIN (Conseiller Municipal), Sylvie COURDE

(Conseillère Municipale), Jacqueline SINSAU-PARFAIT (Conseillère Municipale).

Sur votre agenda

Le goûter des aînés se déroulera le dimanche 7 février 2016 à 15 heures à la salle des fêtes.



Contact

◇ Mairie de Gabaston
05 59 68 33 98



Le repas organisé par le CCAS a réuni les aînés d'Abère et de Gabaston le dimanche 4 octobre à Abère.

Le Comité des fêtes

Le comité des fêtes remercie les habitants pour leur participation au cru 2015 des animations organisées par les jeunes du comité. Ce soutien croissant permet d'afficher un nouveau record : celui du nombre de convives servis dans le cadre du traditionnel repas d'ouverture, préparé par André MESPLET et son équipe.

Vous étiez plus de 500 à partager ce moment convivial. Les nouvelles animations du samedi après-midi ont également fait carton plein, à l'image du tournoi de Bubble Foot, dont la majorité des équipes devrait remplir l'année prochaine.

Seule ombre au tableau, le concert du samedi soir. Malgré la qualité de l'affiche et une communication importante, l'événement n'a réuni qu'une vingtaine de personnes. Bal musette, initiation à l'œnologie, spectacle ou concert : toutes ces manifestations ont connu un succès très mesuré, voire ont été un échec.



La dynamique équipe des jeunes du Comité des fêtes.

Le nombre de participants, trop faible à chaque fois, ne permet pas d'amortir les frais fixes et d'atteindre l'équilibre financier global. Pourtant, nombre d'entre vous manifeste l'envie, que l'association continue de proposer une animation le samedi soir. C'est donc un appel à mobilisation qui est lancé pour que le comité des fêtes atteigne cet équilibre l'année prochaine et puisse continuer

à satisfaire à son rôle de rassembleur des "forces vives" du village.

Le samedi 14 mai 2016, il organisera une soirée "marché des producteurs locaux" qui devrait rassembler de nombreux villageois. Dans un horizon plus lointain et sous l'impulsion d'anciens membres du comité, une journée "retrouvailles" sera organisée au début de l'été, avant l'arrivée de l'édition 2016 des fêtes patronales.

Les membres du comité des fêtes restent à votre écoute pour toute proposition et rappelle que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.



Sacrée ambiance au repas d'ouverture des fêtes avec la banda de Mazerolles Lous Cailhabaris.



Sur vos agendas

- ◇ Marché des producteurs locaux le 14 mai
- ◇ Fêtes locales du 23 au 26 septembre

Contact

- ◇ Mathilde Collinet : 06 85 99 63 34
- ◇ Laurie Lassus-Thèze : 06 61 21 01 14

Le Club du 3^e printemps

Les aînés du Club « Intercommunal 3^e Printemps » continuent de cheminer tranquillement, mais toujours dans la bonne humeur et l'amitié. Une nouvelle année commence, aussi nous vous invitons à venir nous rejoindre en 2016.

Les aînés vous présentent leurs meilleurs vœux.



Contact

- ◇ Arlette Casset : 05 59 68 35 34

L'Association des Parents d'Elèves



Le Père Noël est arrivé en calèche à la rencontre des enfants.

Au début du mois de septembre, l'assemblée générale de l'APE a été l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'échanger avec les parents d'élèves sur leurs attentes. De nouveaux membres sont venus rejoindre l'équipe, nous les remercions !

Après la traditionnelle pesée du jambon durant le vin d'honneur des fêtes locales, la bourse aux jouets a eu lieu le dimanche 8 novembre. Cette manifestation qui s'est déroulée sous un ciel d'été a remporté un grand succès avec la présence de plus de 40 exposants et des acheteurs venus nombreux.

Plus récemment, l'APE a organisé une vente de chocolats et a contacté le Père Noël qui est venu à la rencontre des élèves de l'éco-

le, le mercredi 16 décembre. C'est à bord d'un magnifique attelage que celui-ci s'est rendu à l'école en apportant dans sa hotte un cadeau pour les plus petits. Pour le remercier, l'ensemble des élèves ont chanté des airs de Noël qu'ils avaient auparavant répétés avec leurs enseignants. A cette occasion, un goûter a été servi à l'ensemble des enfants qui étaient ravis de cette rencontre avec le Père Noël.

En ce début d'année, l'ensemble de l'équipe est à pied d'œuvre pour préparer le loto de l'école qui aura lieu le samedi 23 janvier à la salle des fêtes de Gabaston. Cette année encore, de nombreux lots vous attendent, alors réservez votre soirée, nous vous attendons nombreux !

L'ensemble de ces activités permettront de financer une partie des sorties scolaires et activités culturelles et sportives des enfants scolarisés à l'école de Gabaston, avec notamment, cette année, la découverte du Parc animalier des Pyrénées à Argelès-Gazost (PS/MS), la visite du musée Gallo-romain de Claracq (GS/CP), un séjour de 2 jours à Arette (CE1/CE2), et la visite du château de Lourdes (CM1/CM2). De plus, des spectacles, des séances de cinéma et également des cours d'escrime seront proposés aux différentes classes.

D'autre part, nous en profitons pour remercier les parents d'élèves qui nous apportent leur soutien et leur aide à chaque manifestation tout au long de l'année.

Pour terminer, l'équipe de l'APE vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.



Les élèves ont chanté pour remercier le Père Noël.



Sur vos agendas

Le loto de l'école, se déroulera le samedi 23 janvier à la salle des fêtes de Gabaston.

Contact

◇ Aurineide Do Nascimento
06 08 95 66 21

Le FC 2 Vallées

La saison 2015-2016 a redémarré avec 130 licenciés, toutes catégories confondues.

Une nouveauté cette année puisque nous avons une équipe féminine sénior. Pour le moment, les filles s'entraînent le mercredi soir mais elles prévoient ensuite des matchs amicaux en vue de s'engager en District la saison prochaine. Avis aux sportives : l'équipe recrute...

L'école de foot labellisée compte 3 équipes en U6-U7, 5 équipes en U8-U9, 2 équipes en U10-U11, 1 en U12-U13. Tout ce petit monde s'entraîne et joue, toujours encadré par des éducateurs, dont 4 diplômés, aidés des parents.

Pour aligner une équipe dans la catégorie U15, nous avons fait une entente avec le club de Sévignacq-Taron.

Les seniors à 11 réalisent une première partie de saison globalement positive mais manquent un peu de constance ; au classement, ils occupent la première partie du tableau. Quant aux vé-



Le FC 2 Vallées s'est retrouvé autour d'un goûter de Noël.

térans, ils arrivent invaincus à la trêve de Noël, à la fois en coupe et en championnat !

Nous avons terminé l'année par un goûter de Noël qui a permis de réunir joueurs, parents, éducateurs et dirigeants autour d'un agréable moment de détente.

Le FC 2 Vallées vous remercie pour votre accueil lors du passage des calendriers et vous souhaite une excellente année 2016 !



Sur vos agendas

- ◇ Loto : samedi 13 février
- ◇ A.G. : samedi 4 juin

Contact

- ◇ Jean-Luc Berméjo :
06 98 42 66 96
jlsberm@orange.fr
- ◇ Nicole Portalet :
05 59 68 32 09

Le Tennis Club

Le tennis club de Gabaston a démarré une nouvelle année début octobre, marquée par une stabilisation des effectifs de l'école de tennis à 24 enfants. Au niveau du bureau, un changement est intervenu avec le départ de Monique Cano, après près de 20 ans de bénévolat, qui est remplacée par Marielle Plumet au poste de trésorière.

Au chapitre des manifestations, le traditionnel repas de Noël a eu lieu le samedi 12



Le Père Noël a rendu visite aux jeunes tennismen.

décembre, où de nombreux convives ont partagé un repas concocté

par un traiteur, juste après la visite du père Noël et la distribution



Sur vos agendas

Le vide grenier, qui connaît chaque année une bonne affluence, aura lieu le dimanche 22 mai 2016

Contact

- ◇ Sandra Bégué
06 16 86 16 77

des cadeaux qui ont enchanté les petits et les grands.

La société de chasse

La saison 2015-2016 a commencé depuis le mois de septembre, avec un automne très doux. Cela a favorisé l'ouverture.

Cohabiter entre chasseurs et promeneurs, c'est possible. Il suffit d'adopter les bons réflexes et de mieux connaître ceux avec qui on partage la nature.

Il est recommandé aux randonneurs de rester au maximum sur les sentiers. Les chasseurs risquent moins d'y être surpris par votre présence. Sachez aussi qu'un chasseur n'a pas le droit de tirer près des routes, des habitations et des chemins empierrés. Un habit et un sac voyants sont aussi évidemment une sécurité. Les battues sont signalées par des panneaux, les chasseurs y portent des vêtements fluo.

Une des missions principales des chasseurs est la régulation des nuisibles, car ces derniers peuvent souvent provoquer des dégâts non négligeables



Un dimanche à la chasse.

aux cultures et aux élevages. Parmi eux, comme le renard et le grand gibier, tel certains sangliers, peuvent avoir aussi un comportement problématique.

Sur le plan départemental, la baisse du nombre de chasseurs est significative et la société de chasse communale n'échappe pas à cette règle.

Les membres de la société de chasse ont participé avec ceux de Saint Laurent-Bretagne

à l'organisation « d'un dimanche à la chasse » pour la troisième année. Moment convivial qui a permis à une dizaine de personnes de découvrir cette activité.

Les sociétaires ont terminé la rénovation du local mis à disposition par la commune, ce qui nous permet d'avoir un lieu de regroupement et de réunion agréable et fonctionnel.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, tous les membres vous pré-

sentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur.



Sur vos agendas

Le repas de la chasse est prévu le 5 mars 2016 « Chez Courbet » à Sévignacq.

Contact

- ◇ Bernard Lassus-Thèze
05 59 68 34 49
06 86 57 61 71
- ◇ Robert Lannes
05 59 68 32 45

La Pétanque

Les pétanqueurs de Gabaston se sont réunis le samedi 19 septembre pour le repas traditionnel. Comme d'habitude, tout le monde a participé, les uns pour les entrées, d'autres pour le dessert, grillades au menu principal.

Après l'apéro et le repas, le jeu a repris le relais. La journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse où la convivialité l'a emporté.



Les vainqueurs du tournoi de pétanque lors des fêtes de Gabaston.



A noter

Les joueurs se retrouvent tous les vendredis à partir de 20h30 à la salle Ménusé pour des parties sérieuses et détendues.

Contact

- ◇ Jean Serna
05 59 68 37 30

La chorale

Tous les membres de la chorale se retrouvent avec plaisir et voudraient partager ces bons moments de convivialité avec toutes les personnes qui souhaiteraient les rejoindre.

Depuis l'été, la chorale a été sollicitée pour des fêtes des villages : Abère, Andoins, Lespourcy, Ouillon, Gabaston, Serres-Morlaas, Baleix. Elle répond aussi aux demandes des familles lors des obsèques.

Jean CLOS-CHALAND souhaitant prendre un peu de recul, un organiste serait le bienvenu pour accompagner les membres de la chorale lors des répétitions et lors de l'animation des célébrations.



La chorale a chanté La Marseillaise lors des fêtes locales.

Cependant, il est toujours possible d'avoir recours aux services d'un organiste moyennant une participation de 40 €. Il est recommandé d'en faire la demande un peu à l'avance.

Contact

◇ Armande Bourau-Touyarou :
06 70 65 38 32

Le club de gym

Ce début septembre nous avons repris les cours de gym, celui du lundi pour un cours de relaxation et souplesse, ensuite le mercredi consiste en une gym tonique et variée.

Chacun des cours débute à 20h30. Nous vous encourageons à venir nous rejoindre, que ce soit à l'une ou à l'autre. Ils sont très bénéfiques.

Nous avons organisé une soirée afin de remercier Jacky Portalet qui a arrêté sa fonction de Président qu'il a assuré durant de nombreuses années, se dévouant pour l'organisation des repas.

Le bureau a été renouvelé. Il est désormais composé de :

Président d'honneur : Jacky PORTALET ; président : Jean-Amédée MENJOLET ; vice-président : Didier CAMBEILH ; secrétaire : Marie-France BRITIS ; secrétaire adjointe : Marielle PLUMET ; trésorière : Mayi LARROUTUDE ; trésorière adjointe : Maïté PORTALET. Membres : Chantal BORDENAVE, Alice ESTEVE,



Lors du passage de relais entre Jacky Portalet et Jean-Amédée Menjoulet.

Marlène MARCHAL, Dominique MICHENET, Corinne KIELAR.

2 repas sont prévus pour 2016, samedi 12 mars et samedi 25 juin.

Le président et le bureau vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.

Contact

◇ Jean-Amédée Menjoulet
06 78 58 27 89

Fête de l'amitié : une journée de partage très conviviale



Le dimanche 18 octobre, les paroissiens des 23 villages de la paroisse Sainte Foy en Béarn Morlaàs étaient conviés à se rassembler à Gabaston à l'occasion de la fête de l'amitié. Après avoir remercié tous les bénévoles qui assurent l'entretien et le fleurissement des églises tout au long de l'année, l'abbé Alain Mousquès a indiqué avoir voulu, avec l'équipe du conseil pastoral, organiser ce temps de rencontre convivial et chaleureux afin de mieux se connaître et de partager des moments ensemble en cette nouvelle année pastorale. La messe, concélébrée par les abbés Alain Mousquès et Jean Lasserre, était rehaussée par les chants de la quarantaine de choristes. Tout le monde s'est ensuite retrouvé sous le préau de l'école pour le vin d'honneur avant de prendre la direction de la salle des fêtes pour le délicieux repas qui a rassemblé 150 convives.

Bilan et classement du Défi Sport 2015



Les résultats du dernier Défi Sport sont très honorables : 6e du niveau régional et 2e au niveau du départemental.

Comme chaque fin d'année, les responsables d'associations et les membres de la commission animation du conseil municipal se sont réunis pour faire le point sur les animations et pour récompenser les bénévoles, en particulier les cuisiniers.

Rendez-vous pour l'édition 2016 le dimanche 19 juin

Une « journée environnement » en préparation



La commission environnement souhaite mettre en place une journée éco-citoyenne en tenant compte des propositions des villageois. Après l'envoi d'un questionnaire, une soirée châtaigne a été organisée le samedi 24 octobre afin de restituer les attentes. A cette occasion, Katia Mallet du SIECTOM est venue présenter les nouveautés en matière de tri sélectif. Cette soirée a permis des échanges enrichissants pour la trentaine de participants qui ont également apprécié les délicieuses châtaignes accompagnées de bourret et de merveilles. Une journée sur l'environnement est actuellement en préparation.

Un service de portage de repas bientôt opérationnel

A partir de la mi février, l'ADMR va proposer un service de portage de repas accessible à tous. Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de l'ADMR au 05 59 33 67 23.

Bienvenue aux nouveaux présidents



Durant le 2^e semestre 2015, Bernard Lassus-Thèze (à gauche) a pris le relais de Marcel Pébrocq à la tête de la société de chasse. A la Gym, Jean-Amédée Menjoulet (à droite) succède à Jacky Portalet, le président du club pendant près d'un quart de siècle qui avait reçu le trophée des Gabas d'or en 2009.

Commémoration de l'Armistice de 1918



A l'occasion du 97^e anniversaire de l'Armistice de 1918, une cérémonie commémorative a été organisée le mardi 11 novembre devant le Monument aux Morts. Le maire Michel Magendie a donné lecture du message de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire. En présence de Jean-Louis Bouillou, porte drapeau, Jeannot Picourlat, Jean Echeveste et Michel Magendie ont déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts. Sous la houlette de plusieurs membres de la chorale, les participants ont interprété la Marseillaise avant de rejoindre le café Matras pour un apéritif des plus chaleureux.

De nouveaux sentiers dans le cadre du PLR

Afin de s'adapter à la demande, en tenant compte de l'évolution des activités et pratiques de randonnées, la Communauté de communes du Pays de Morlaàs (CCPM) a décidé la refonte du Plan Local de Randonnée (PLR). Le projet se veut d'intérêt intercommunautaire, innovant, ludique et multifonctionnel.

A la découverte du patrimoine

L'ancien PLR proposait 31 sentiers représentant 306 km, dont 30 itinéraires dédiés à la randonnée pédestre et un itinéraire VTT. La moitié des sentiers comportait plus de 50 % de surface goudronnée et seuls 6 itinéraires auraient été compatibles avec une labellisation. Le nouveau PLR compte désormais 23 sentiers (avec des boucles multi usages et un taux de goudron inférieur ou égal à 50 %).

Particularité de ce projet, il comprend deux grandes liaisons au départ du lac du Gabas à Esclourenties-Daban : une liaison VTT « de lac à lac » vers la Communauté de Communes des Luy en Béarn jusqu'au lac de Serres-Castet mais aussi un itinéraire équestre reliant le PLR de la CCPM à celui du Syndicat Mixte de Garlin Lembeye. Des sentiers d'interprétation et des stations rando-dessin complèteront cette offre qui fera de ce territoire le seul des Pyrénées-Atlantiques où cette pratique du dessin sera proposée. En effet, parmi les objectifs de la CCPM figure la mise en valeur du patrimoine culturel et paysager de l'ensemble du Pays de Morlaàs. Un sentier thématique sur l'histoire du Pays de Morlaàs a été conçu ainsi qu'un sentier rando-dessin abordant les paysages, les végétaux, les cours d'eau, l'agriculture, le petit patrimoine et le patrimoine bâti.



La passerelle est en mélèze, bois naturellement durable.

Une passerelle sur le Gabas pour relier 2 circuits de randonnée

Au début de l'automne, les premiers travaux ont commencé, avec la conception des panneaux de rando-dessin puis le début du balisage de chemins. La principale réalisation de ce PLR est l'installation d'une passerelle au dessus du cours d'eau du Gabas, reliant les deux circuits de randonnée entre Gabaston et Sedzère. « La passerelle de 15 mètres de long est en bois naturellement prévu pour résister à l'humidité et aux intempéries. Elle est posée sur une ossature métallique elle-même fixée sur 4 pieux » précise Rodrigue Espada, de l'entreprise Copland qui a assuré la mise en place de cet imposant ouvrage début octobre.

Le premier semestre 2016 verra la poursuite des aménagements et la réalisation de nouveaux topoguides. D'ici là, tout le monde s'active pour que le chantier soit terminé le samedi 2 juillet, date de l'inauguration du nouveau PLR.

La TNT évolue dans la nuit du 4 au 5 avril

Dans la nuit du 4 au 5 avril, la TNT (Télévision Numérique Terrestre) change de norme. En théorie, la plupart des téléviseurs sont compatibles avec cette nouvelle norme. Si tel n'était pas le cas, un simple adaptateur (entre 25 et 30 euros) suffit.

Ce changement aura pour conséquence une réorganisation des chaînes et nécessitera une nouvelle recherche et mémorisation de ces dernières.

Plus d'informations sur le site recevoirlatnt.fr ou au 0970 818 818 (prix d'un appel local).

Pour être « Bien chez soi »

Le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques lance un nouveau Programme d'Intérêt Général permettant aux propriétaires occupants et bailleurs de bénéficier, sous conditions, d'aides pour réaliser des travaux de réhabilitation ou d'amélioration de leur logement en bénéficiant de subventions.

Engagée aux côtés du Conseil Départemental, la Communauté de Communes du Pays de Morlaàs apporte une aide pouvant aller jusqu'à 1 000 euros pour les dossiers éligibles au dispositif. Pour animer ce dispositif sur le territoire, le Conseil Départemental missionne SOLIHA Béarn-Bigorre, chargé d'assister gratuitement et de manière personnalisée, tout projet de rénovation des propriétaires éligibles au PIG Bien chez soi (visite du logement et réalisation de diagnostics, préconisations de travaux, aide à la constitution des dossiers de subventions).

Si vous êtes intéressés et afin de connaître les aides financières mobilisées, nous vous invitons à contacter les services du Conseil Départemental au 05.59.11.40.71 ou au 05.59.11.41.50.



Don de sang à Morlaàs

Durant l'année 2016, 5 collectes de sang seront organisées à Morlaàs, les mardis 19 janvier, 10 mai, 12 juillet, 6 septembre et 12 décembre.

De nouveaux horaires pour la collecte des ordures ménagères

Depuis début janvier, le SIECTOM maintient ses tournées le vendredi matin mais a modifié les horaires. C'est pourquoi, il est demandé aux usagers de sortir les containers la veille.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Morlaàs :

Du lundi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h (toute l'année).

Pour les déchets verts, du lundi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h (toute l'année).

Les horaires changent du 1er décembre au 31 mars et passent du lundi au vendredi de 14h à 17h et le samedi de 14h à 18h. Renseignements : 05.59.33.65.93

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi, mardi et vendredi matin de 8h30 à 12h30.

Retrouvez-nous sur gabaston.fr

GABASTON

Bulletin municipal de la commune de Gabaston.

Rédaction, conception, réalisation, distribution :
Commission information.
Impression : Corep - Pau
Photos : Droits réservés

EN PRATIQUE

Le maire et les responsables de commissions

Elus	Poste	Téléphone	Commission
Michel MAGENDIE	Maire	06 08 06 03 30	
Claude LAMY-MASCAROU	1er adjoint	06 85 92 32 69	Voirie
Guy BITAILLOU	2e adjoint	06 84 21 13 02	Bâtiments
Alain CANO	3e adjoint	06 01 83 98 45	Information - Animation
Marie LARROUTURE	4e adjoint	06 48 90 77 70	Affaires scolaires
Didier LEBLOND	Conseiller	06 77 06 36 77	Urbanisme - Environnement

Permanence du maire

M. le maire tient une permanence à la mairie tous les samedis matin de 9h à 12h.

Location de la salle des fêtes et de matériel

	Gabastonnais	Extérieurs
Demi-journée	30€	
De 1 à 3 jours	50€ / jour	200€ / jour
Forfait 4 à 6 jours	200€	750€
Caution	750€	1000€

Les tarifs de la **location de la salle des fêtes** pour les particuliers sont les suivants :

La **location de matériel** (tables et chaises uniquement) coûte 30€ avec une caution de 150€. Les chèques sont à libeller à l'ordre du Trésor Public.

Pour les réservations, penser à contacter suffisamment à l'avance le responsable, Alain Cano au 06 01 83 98 45 ou par courriel : cano.alain52@gmail.com

Etat civil

Au second semestre 2016

Naissances : Adam Delalandre Marthou, né le 14 août et Théo Pebrocq, né le 6 octobre. Félicitations aux heureux parents.

Les assistantes maternelles agréées de Gabaston

- **Dominique Kompanitchenko**
12, rue Gaston-Fébus - 05 59 68 42 15
- **Nathalie Mas**
6, chemin de Choy - 05 59 68 42 27
- **Corinne Royau** - 2, rue du Biarrié
06 89 04 03 31 ou 05 59 68 42 13
- **Christiane Therin**
3, rue Labarrère - 05 59 68 42 82
- **Karine Weber** - 2, rue Gaston-Fébus
06 20 65 75 27 ou 05 47 92 89 18

Pour plus d'infos sur les modes de garde de votre enfant, contactez le Relais d'Assistants Maternelles (RAM), place de l'ancienne gare à Morlaàs - Tél. : 05 59 33 09 35

Agenda des manifestations 2016

Les quelques dates connues à ce jour des manifestations ouvertes à tous :

23 janvier	Loto de l'APE
13 février	Loto du foot
5 mars	Repas des chasseurs « Chez Courbet » à Sévignacq
14 mai	Marché des producteurs
22 mai	Vide grenier du Tennis-club
19 juin	Journée Défi-Sport
Du 23 au 26 septembre	Fêtes locales



Le maire et le conseil municipal ont le plaisir de vous inviter au **pot de l'amitié** qui sera offert le **VENDREDI 22 JANVIER à 20h à la salle des fêtes communale**